

A 3 X^{ke} 1858 N^o 11Ministère
de l'Intérieur.6^e Division
N^o 201
8010.Léopold,
Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut:

*Y
moy*

2 copies

Vu l'état analytique des demandes
formées par plusieurs Conscils Communaux
de la province du Limbourg, à l'effet
d'être autorisés à apporter certaines modi-
fications à la voirie vicinale de leurs
localités respectives et à aliéner des parcelles
de chemins supprimés, lequel état, dressé,
le 1^{er} Octobre 1858, par la Députation
permanente du Conseil provincial du
Limbourg, indique l'avis de ce col-
lège au sujet des dites demandes
ainsi que les propositions de Notre
Ministre de l'Intérieur, quant aux
décisions à intervenir;

Vu les plans des changements
et aliénations indiqués dans ces
délibérations;

Vu les certificats constatant que
ces



ces plans ont été soumis à une enquête
régulière,

Vu les articles 28 et 29 de la Loi
du 10 Avril 1841, ainsi que l'art. 76
de la loi communale;

Sur la proposition de Votre
Ministre de l'Intérieur;

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er} L'état et les plans susmen-
tionnés sont approuvés, tels qu'ils se
trouvent ci-joints.

Art. 2. Votre Ministre de l'Intérieur est
chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 3^e 9^{bre} 1858
/Signé/ Léopold

Par le Roi.
Le Ministre de l'Intérieur /signé/ Ch. Rogier.
Pour expédition conforme:

Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,
E. Hume



P 3 2^e 1858 N^o 11

Province de Limbourg.

3^e Trimestre 1858.

Etat présentant l'analyse
des propositions formées par les con-
seils communaux en conformité
de l'article 28 de la loi du 30
avril 1831, et de l'instruction à
laquelle ces propositions ont été
soumises.

2 en 1858

Noms des communes.	Nature des Demandes.	Date des Demandes.	Date du procès-verbal de l'infraction et de la motion de renvoi au procès-verbal d'enquête.	Analyse des réclamations et observations municipales au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du conseil communal au sujet de ces réclamations.	Sens			Observations.
						de l'Assemblée communale.	de l'Assemblée communale.	de l'Assemblée communale.	
Borloo.	Reclutement de chemins N° 2, 3 et 4 et route des carrières aux riverains au prix d'exportation.	28 Juin 1878	27 Juin 1878	"	"	Favorable à la demande.	Favorable à la demande.	En l'absence d'avis de la Commission.	Conformément à l'avis de la Commission.
Sammar.	Reclutement de chemins et route des carrières aux riverains au prix d'exportation.	27 Juin 1878	10 août 1878	"	"	?	?	?	?
Paul.	?	30 mai 1878	31 mai 1878	"	"	?	?	?	?
Corty-lez-Louvain.	Reclutement de chemins N° 1 et 2 et route des carrières aux riverains au prix d'exportation.	9 août 1878	26 juillet 1878	"	"	à la condition d'indemniser le conseil communal pour les frais de l'expertise.	à la condition d'indemniser le conseil communal pour les frais de l'expertise.	à la condition d'indemniser le conseil communal pour les frais de l'expertise.	?

Noms des communes.	Nature des demandes.	Date des demandes.	Date du procès-verbal de l'infirmité et de l'infirmité de l'infirmité.	Analyse des réclamations et observations sur les faits et l'enquête.	Analyse des observations du conseil communal au sujet de ces réclamations.	Avis			Observations.
						du Commissaire royal.	du Commissaire d'arrondissement.	de la députation permanente.	
Duygones.	Pétitionnement de quelques charrues et usages des arrières aux riverains au prix d'exportation.	9 avril 1858.	26 Juillet 1858.	"	"	Favorable à la demande.	Favorable à la demande.	Qu'il y a lieu d'accueillir la demande.	Conforme à l'avis du D ^{re} Perm.
Ronis & Viraingens.	Pétitionnement de l'usage du chemin N° 1 et usages des arrières aux riverains au prix d'exportation.	25 Juillet 1858.	19 à la 1858.	Le [redacted] de Ronis s'oppose au pétitionnement du chemin dans l'intérêt de son établissement industriel. Pendant que le chemin serait impraticable, il soumet au conseil au projet d'amélioration en ouvrant un chemin pour en supprimer un autre.	Les démarches nécessaires auprès des propriétaires à l'effet d'obtenir le projet du chemin sont restées infructueuses et qu'il sera laissé au chemin une largeur de 4 mètres au lieu de 6.	Favorable à la demande.	Favorable à la demande.	Qu'il y a lieu d'accueillir la demande.	"
Senage.	Pétitionnement de divers usages du chemin N° 20.	24 Janvier 1858.	9 Juillet 1858.	"	"	Favorable à la demande.	Favorable à la demande.	Qu'il y a lieu d'accueillir la demande.	"
Nerupen.	Pétitionnement de divers usages du chemin N° 15 et usages d'industrial.	20 avril 1858.	21 mars 1858.	"	"	"	"	"	"

Cassett,

Noms des communes.	Nature des demandes.	Date des demandes.	Date du procès-verbal de l'infirmité et observation sur la situation de l'individu, sur la nature de l'infirmité et l'urgence.	Analyse des réclamations du conseil communal au sujet de ces réclamations.	Avis			Observations.
					du Commissaire royal.	du Commissaire d'arrondissement.	de la Députation permanente.	

Caumont, le 1^{er} octobre 1858.

La Députation permanente,
 L^{rs} de Meulau

Par la Députation.
 Le Préfet provincial,

J. Bonn

Approuvé pour être annexé à
 l'arrêté royal du 3^e 9^{bre} 1858.
 Le Ministre de l'Intérieur,
 Signé Ch. Rogier
 Pour Copie Conforme,
 Le Secrétaire général
 du Ministère de l'Intérieur.



E. Gervais

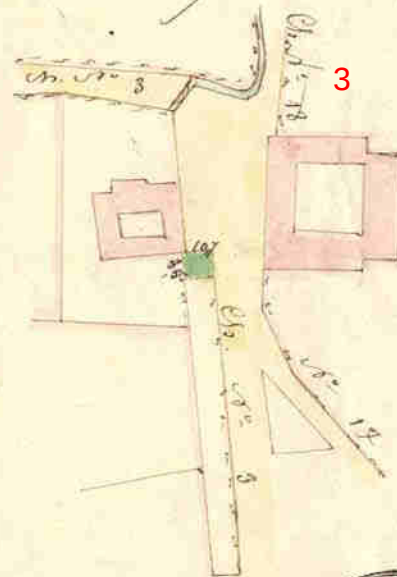
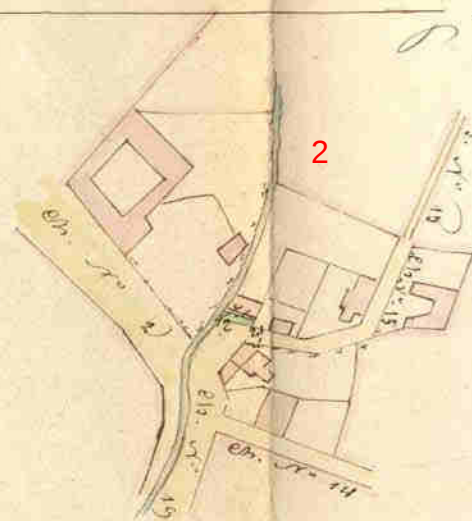
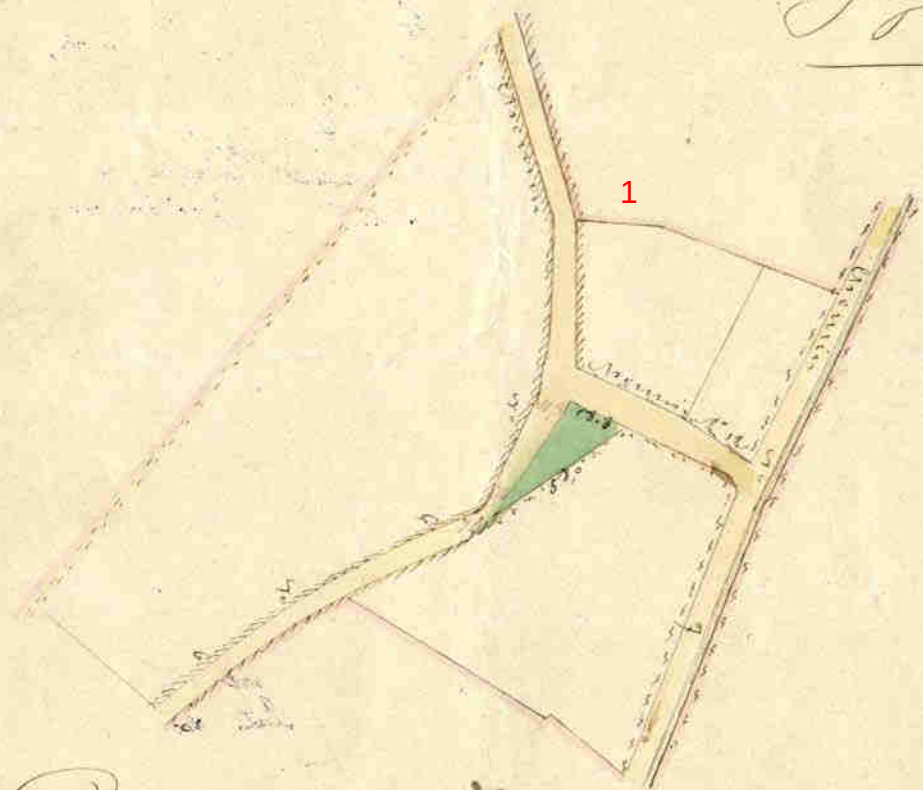
6-201. N 8010
 1 clat, 16 pl. avertif

Province de Limbourg
Arrondissement de Mayselt
Commune de Borloo

Plan
N^o 1
L. A.

Extrait de l'atlas des chemins - Recensement de la Commune de
Borloo, plan de détail N^o 1 & 2, pour obtenir l'autorisation de
pouvoir aliéner une partie du Chemin N^o 3 contenant
quatre-vingt-seize mètres carrés
N^o 15 contenant vingt deux mètres carrés
N^o 6 contenant quatre cent quarante mètres carrés
figurés en vert ci-dessous, pour le Commis - Royer du Canton de St. Geron
Sous-signé

Extrait de premier Juin 1858.



Handwritten signature

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 31 mai 1858.
Le Ministre de l'Intérieur.
Signé Ch: Rogier
Pour Copie Conforme,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur.

Handwritten signature



Projeté pour délibération du Conseil communal le 3 juin 1858
Par nous Bourgmestre de Borloo
A Borloo le 28 juin 1858

Handwritten signature

Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120
Meters